



L'honorable John Main
Ministre de la Santé
Ministre responsable de la Prévention du suicide

Le 7 novembre 2022

Mandat du ministre

Monsieur le Ministre Main,

En tant que premier ministre du Nunavut, je vous écris pour confirmer votre mandat en tant que **ministre responsable de la Santé (SAN)**. Nous avons convenu que vous êtes responsable de l'ensemble des activités entreprises par votre ministère, notamment :

- Fournir des services de santé et des programmes sociaux pour améliorer la santé et le bien-être des Nunavoises et Nunavois;
- Répondre aux besoins différents de chaque collectivité par des programmes et des services culturellement appropriés; et
- entreprendre des actions et des initiatives prioritaires spécifiques pour permettre et soutenir la réalisation du mandat de notre gouvernement, Katujjiluta.

ACTIONS PRIORITAIRES

Katujjiluta représente un ensemble d'actions et d'initiatives dans cinq domaines prioritaires :

- Vieillir dans la dignité au Nunavut;
- Élargir le continuum du logement au Nunavut;
- Promouvoir la santé et la guérison;
- Réinvestir dans l'éducation; et
- Diversifier nos économies locales.

Nous avons adopté une approche intégrée à l'égard de nos priorités, de sorte qu'aucun ministère ou société territoriale n'a la responsabilité principale de toutes les mesures dans un domaine prioritaire.

Nous avons convenu que vous êtes responsable de la conduite des actions et initiatives prioritaires identifiées ci-dessous. Il s'agit notamment d'assurer une action harmonisée et coordonnée au sein du gouvernement du Nunavut et avec nos partenaires, le cas échéant.

En priorité, vous avez accepté d'entreprendre une action immédiate concernant les points suivants :

- Travailler avec le ministère des Services communautaires et gouvernementaux (SCG) pour terminer la construction de l'établissement de soins de longue durée de Kivalliq d'ici 2023;
- Poursuivre les travaux de conception et de programmation du Centre de rétablissement du Nunavut avec l'équipe de développement intégré composée de représentants inuits des trois régions et de la Nunavut Tunngavik incorporée. Poursuivre les discussions avec les Aînés et les organismes régionaux de mieux-être (2022-23); et
- Mettre en œuvre les règlements prioritaires de la Loi sur la santé mentale (2023-24) et les règlements complets (2024-25).

Pour aider à guider les actions futures de notre gouvernement, vous avez accepté de :

- Diriger la collaboration entre les ministères de la Culture et du Patrimoine (CP), de l'Éducation (EDU), des Services à la famille (SF), des Ressources humaines (RH) et de la Justice (JUS) pour soutenir les partenaires d'Unis pour la vie dans le renouvellement du plan d'action de la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut afin de mettre l'accent sur les réponses multiministérielles aux initiatives de prévention du suicide et de postvention (2022-23);
- Travailler avec le SCG pour explorer les options permettant d'accélérer la construction des établissements de soins de longue durée de Qikiqtaaluk et de Kitikmeot et d'améliorer les établissements de soins continus existants au Nunavut (2022-23); et
- Participer, en tant que membre du groupe de travail sur la construction de logements adaptés (avec SF, JUS et la Société d'habitation du Nunavut), à une étude sur les besoins et la demande en matière de logement afin de déterminer les collectivités prioritaires pour les unités de vie autonome ou assistée pour les aînés, les refuges d'urgence et les unités de logement de transition; évaluer la capacité des collectivités à fournir des services de soutien; et développer une analyse de rentabilisation (2023-24).

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

En plus des priorités du mandat énumérées ci-dessus, vous êtes également responsable en tant que :

- Ministre responsable de la Prévention du suicide
- Président du Comité du conseil des ministres chargé de favoriser la santé, la guérison et le vieillissement
- Membre du comité du conseil des ministres chargé de réinvestir dans l'éducation et la formation
- Membre du Comité du conseil des ministres sur les priorités, la planification et les partenariats

En tant que président du Conseil des ministres chargé de favoriser la santé, la guérison et le vieillissement, vous permettrez et assurerez la coopération entre les ministres et les ministères

en ce qui concerne les priorités du mandat liées au vieillissement dans la dignité au Nunavut et à la promotion de la santé et de la guérison.

TRAVAILLER ENSEMBLE

Katujjiluta est plus que le titre de notre mandat. Il s'agit d'un principe directeur qui met l'accent sur un changement fondamental dans la façon dont nous allons travailler ensemble pour réaliser la promesse du Nunavut. Tout en répondant à vos priorités, je suis convaincu qu'ensemble nous saurons :

- **Travailler au sein du Cabinet et avec les membres réguliers** pour mettre en œuvre notre mandat commun;
- **Étendre et renforcer les partenariats** avec la Nunavut Tunngavik Incorporée et les organisations inuites régionales afin de tirer parti de nos ressources pour une cause commune;
- **Renforcer les capacités et soutenir l'augmentation et l'amélioration de l'emploi des Inuites et Inuits** dans la fonction publique; et
- **Faire la démonstration des valeurs sociétales inuites et l'Inuit Qaujimajatuqangit** en action afin d'obtenir un changement réel et durable.

Votre administrateur général a la responsabilité de vous aider à respecter vos engagements et à assumer les responsabilités de votre portefeuille. Vous avez la responsabilité de fournir des attentes claires à votre administrateur général, y compris des attentes en matière de collaboration et de partenariat au sein et au-delà du gouvernement du Nunavut.

Je suis fier et enthousiaste à l'idée de travailler avec vous à l'établissement de partenariats durables et à la prise de mesures coordonnées et concertées qui amélioreront la vie quotidienne des Nunavoises et Nunavois et serviront de bases solides pour notre avenir.

Sincères salutations,



P.J. Akeeagok
Premier ministre du Nunavut

c. c. Jimi Onalik, sous-ministre de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales